

Hier, le feu a repris en Sud-Gironde où plus de 400 hectares ont déjà brûlé

Dans le département, les pompiers ont dû intervenir sur une dizaine de feux

Alors que la région traverse un 4^e épisode caniculaire, la situation sur le front des incendies reste très tendue

Pages 2 à 4



La Gironde s'embrase à nouveau

Plusieurs feux se sont déclarés à Saint-Magne (photo), Sainte-Hélène, ainsi qu'entre Landiras et Cabanac-et-Villagrains, hier en début d'après-midi. CLAUDE PETIT/«SUD OUEST»

Incendies en Gironde : le scénario

Nouveau drame en Gironde : plus de 400 hectares de forêt sont partis en fumée, hier, journée caniculaire. Le sud du département paie encore un très lourd tribut



Elisa Artigue-Cazcarra
e.cazcarra@sudouest.fr

Un mauvais film dont on espérait la fin et qui reprend au début. Hier, ce que tout le monde craignait est arrivé : de violents incendies frappent encore une fois la Gironde où plus de 20 000 hectares ont déjà brûlé depuis le 12 juillet et les feux de Landiras/Guillos et de La Teste-de-Buch. De nouveau, c'est le sud du département, recouvert du massif forestier des Landes de Gascogne qui est le plus durement touché. À 22 heures, 400 hectares avaient brûlé entre Saint-Magne et Hostens, 20 hectares à Cabanac-et-Villagrains et, dans l'ouest du département, 15 hectares dans le Médoc, à Sainte-Hélène (lire encadré). Environ 3 500 personnes ont

DANS LE MÉDOC

La tension est redescendue ce hier soir à Sainte-Hélène. Un incendie s'était déclaré dans l'après-midi, sur le lieu dit de Taussac, près de Lacanau. Déclenché vers 16 heures, le feu « dont la cause est encore inconnue », selon le commandant Philippe Carrière, a été fixé aux environs de 18 h 15. La route entre Sainte-Hélène et Lacanau a été rouverte. Quinze hectares ont brûlé, mais aucun dégât humain ou matériel n'est à déplorer. La route n'a pas non plus été endommagée.

ce 9 août, la Gironde suffoque. « La situation est plus complexe qu'en juillet, explique le lieutenant-colonel Alain Mendousse, officier chargé de la communication du Service départemental d'incendie et de secours (Sdis) de la Gironde. La végétation est encore plus sèche. Le niveau d'inflammabilité est maximal. Ce mardi, on est sur des conditions extrêmes, équivalentes à celle du lundi noir du 18 juillet : une très faible humidité avec un taux d'hygrométrie inférieur à 10 %, des températures proches des 40 °C et du vent. » Une étincelle suffit pour que la pinède s'enflamme.

« Ce mardi, on est sur des conditions extrêmes, équivalentes à celle du lundi noir du 18 juillet »

déjà été évacuées à Belin-Béliet (quartier Joué), Saint-Magne et Hostens

Placée en alerte rouge pour le risque d'incendie depuis le 1^{er} août et en vigilance orange pour la canicule à compter de

« C'est parti très vite »

La première a jailli vers 13 heures, au sud du grand périmètre ravagé par l'incendie de Landiras/Guillos, entre les villages de Saint-Magne et d'Hostens. « C'est parti très fort, très vite, en bordure de la départementale 5. Le feu a sauté la route, a gagné le domaine départemental d'Hostens, suivi le lac de Bernarda avant de traverser une piste cyclable. L'origine de ce sinistre interroge. Il part dans une zone verte, qui n'avait pas brûlé et n'avait aucune raison de s'em-



De nouveau, c'est le sud du département, recouvert du massif forestier des Landes de Gascogne, qui est le plus durement touché. CLAUDE PETIT / « SUD OUEST »

braser toute seule. On peut supposer que c'est encore un départ volontaire. C'est épuisant », confie dans l'après-midi le maire d'Hostens, Jean-Louis Dartiailh, juste après avoir fait évacuer plusieurs quartiers de sa commune de 1300 habitants, « par précaution ». Rappelons que la thèse criminelle est privilégiée pour le feu de juillet qui a dévasté le Sud-Gironde et qui n'est pas encore déclaré maîtrisé, à cause des nombreuses reprises. Ouverte le 22 juillet, une information judiciaire est toujours en cours. Une cellule d'en-

quête mobilise une quinzaine de gendarmes.

La seconde étincelle est apparue deux heures plus tard, au nord du fameux périmètre, non loin du point d'origine de l'énorme feu de Landiras/Guillos, entre Cabanac-et-Villagrains et Landiras. Un feu qui pose question, lui aussi. Il serait parti d'une bordure de piste forestière, dans une zone épargnée par les flammes avant ce funeste 9 août pour la pinède.

Situation défavorable

Plus de 250 sapeurs-pompiers

étant toujours mobilisés en Sud-Gironde contre les reprises du feu de juillet, ces moyens ont aussitôt été dirigés vers ces incendies d'ampleur. Dans les airs, deux Canadair, deux Dash et deux hélicoptères bombardiers d'eau ont procédé à des largages avant d'être dérotés, pour la plupart, vers le Médoc, où un incendie a éclaté à Sainte-Hélène, à 15 h 45. « Nous suivons la doctrine d'emploi des moyens aériens qui consiste à attaquer massivement les feux naissants pour les étouffer de fa-

Canicule et orages, les prochains jours seront difficiles

18 départements, dont 8 en Nouvelle-Aquitaine, en vigilance orange canicule

La chaleur n'en finit plus d'accabler le Sud-Ouest. Déjà placés en vigilance orange canicule par Météo-France, la Gironde et le Lot-et-Garonne ont connu à nouveau des journées très chaudes hier (36 °C à Bordeaux, 37 °C à Agen) avant des nuits particulièrement lourdes (plus de 23 °C attendus). Les deux départements ont été rejoints par six autres de Nouvelle-Aquitaine, et huit encore de l'ouest de la France.

Un large triangle entre la Loire-Atlantique, le Pays basque et le Tarn se retrouve ainsi sous le coup de cette alerte canicule. À noter que le Gard et le Vaucluse verront la leur se terminer demain matin.

En Nouvelle-Aquitaine, les Pyrénées-Atlantiques, les Landes, les deux Charentes, la Dordo-

gne et les Deux-Sèvres sont concernés. Météo-France prévoit ce mercredi des températures supérieures à 38 °C, pouvant atteindre 40 °C localement.

Épisode orageux

Cet épisode caniculaire se prolongera vendredi, avant de s'atténuer légèrement samedi, et de s'éteindre dimanche soir, interrompu par de violents orages. S'il est encore trop tôt pour se prononcer, les prévisionnistes anticipent toutefois de possibles vigilances pour ces orages.

La semaine prochaine marquera le retour de températures normales pour la saison. Selon Météo-France, une vague d'air froid devrait rafraîchir l'atmosphère pour plusieurs jours. En revanche, l'établissement

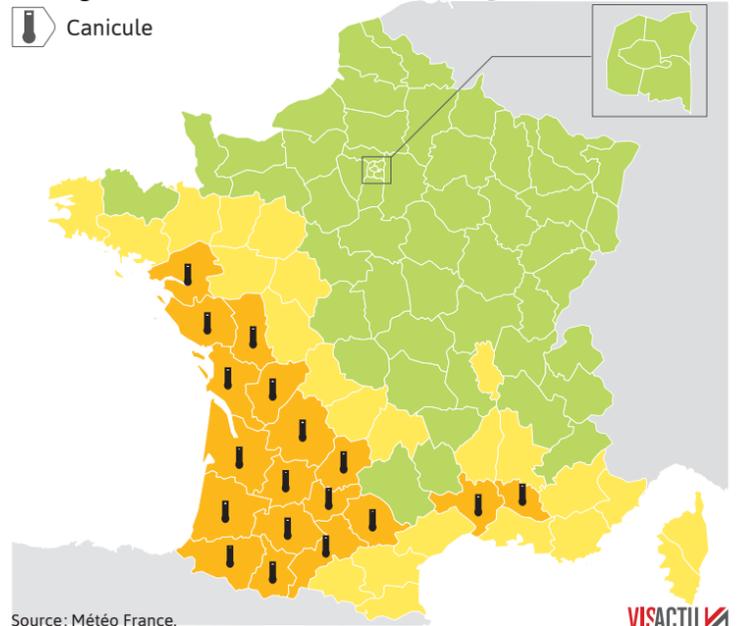
public ne statue pas sur des niveaux de précipitations. La pluie devrait accompagner les orages lundi et dimanche mais impossible, pour l'instant, d'en estimer l'importance.

Météo-France a par ailleurs indiqué quelques records de l'été 2022. Hier, mardi, a été en effet le 28^e jour touché par une vague de chaleur en France cet été (lire en page suivante). Un chiffre loin devant 1983 et 2003, qui avaient respectivement connu 23 et 22 jours de fortes chaleurs. Et ce record devrait logiquement augmenter en cette fin de semaine. Néanmoins, si la durée cumulée des vagues est inédite, la sévérité demeure, pour l'instant, encore en deçà de celles de ces étés historiques.

Louis Faurent

Valable jusqu'au mercredi 10 août 2022 à 16h.

■ Pas de vigilance
 ■ Soyez attentif
 ■ Soyez très vigilant
 ■ Vigilance absolue



Source : Météo France.

VISACTU

o catastrophe se répète

Après un court répit, Hostens replonge dans l'enfer du feu

Nouvelle épreuve pour les habitants d'Hostens, déjà fatigués par des jours et des nuits à veiller l'incendie de Landiras qui n'est toujours pas éteint

Le grand feu de Landiras avait pris la forme d'un dragon. La gueule ouverte s'apprêtait à avaler les lacs d'Hostens lorsqu'il a été fixé fin juillet. Hier soir, l'animal infernal a refermé ses crocs de flammes. « Je n'ai pas de mot, c'est une catastrophe, on n'en peut plus de ces fous qui mettent le feu », lâche une volontaire de la commune qui se hâte à sortir des bouteilles d'eau fraîche et de boissons énergisantes pour les pompiers qui combattent un nouveau mur de flammes à moins de cinq kilomètres du centre-bourg du village du Sud-Gironde.

Le ciel est laiteux, le soleil rougeoye dans la fumée qui s'élève à des centaines de mètres. Elle est blanche, grise, noire, rouge, épaisse. Les hélicoptères qui leur font face semblent minuscules. Les pompiers sont fatigués, le matériel est usé par des semaines de lutte, confie l'un d'eux. Mais ils repartent au front, l'ennemi est là, sous les yeux de tous, si proche.

Des volontaires

Il y a d'abord eu le quartier Haudoua, sur la D3 en direction de Belin-Béliet. Première évacuation en milieu d'après-midi, par prévention. Puis très vite trois autres. Le PC (poste de commandement) communal tenu par les élus peut compter sur ses volontaires. Beaucoup de jeunes du village qui bondissent dans leurs voitures et filent faire du porte-à-porte pour annoncer la mauvaise nouvelle.

« J'aide la commune du mieux que je peux », confie Justine, 17 ans. « On va où ? Le feu il n'est pas là », s'entend-elle répondre d'un habitant. « Il a fran-



De retour du front, les pompiers viennent reprendre des forces sur la place centrale du village d'Hostens. J. J. / « SUD OUEST »

chi la D3 », annonce la jeune femme. Certains savent déjà où ils vont aller. Chez des proches, comme en juillet, quand tout Hostens avait été évacué.

Dans le foyer municipal où les évacués peuvent être accueillis, Alain, 71 ans, n'est pas tranquille. « J'ai encore dû abandonner mon chat et ma poule. Quand je suis parti, elle gueulait et le petit chat s'est accroché à moi », soupire-t-il. Comme tous, il espère que ce nouvel exil sera de courte durée.

Une nuit décisive

Mais il suffit de passer la tête au-dehors pour comprendre que la situation est très difficile. Canet et Samion, deux nouveaux quartiers à évacuer, avec un habitat dispersé entouré par la forêt. Camille et Lucas, 21 ans, s'occupent de Canet. Les camions feux de forêt les doublent à fond. Les flammes sont là. « C'est rouge dans la fumée », s'inquiète Lucas, le saisonnier

du Domaine d'Hostens qui a appris cet été à lire le feu.

Françoise Flet et son mari n'ont pas défait les sacs depuis la dernière évacuation. Vêtements, papiers, bijoux, photos, ils sont prêts. Leur maison est entourée d'un pare-feu débroussaillé par prévention en juillet. Cette fois-ci, le danger est très sérieux. La nuit sera décisive.

« On était déjà tendus par deux semaines à surveiller les reprises. Et là ça repart en avant. On va en prendre pour deux ou trois semaines de plus », s'inquiète l'élue Pascal Bizzari au PC communal. Soudain, une unité de pompiers revient du front. Ils s'assoient épuisés sur la place centrale. Les bénévoles accourent avec de l'eau, des oranges, des lingettes pour qu'ils se débarbouillent. Sous le noir, les visages sont déjà fatigués par un été en enfer.

Jérôme Jamet

con à ne pas avoir à diluer nos moyens par la suite », indique le lieutenant-colonel Mendousse. Au même moment, la préfecture activait le COD (centre opérationnel départemental), un outil de gestion de crise qui rassemble l'ensemble des acteurs de la Sécurité civile, la gendarmerie et la police nationale, les services de l'État concernés et les représentants des collectivités.

En fin de journée, près de 400 pompiers s'engouffraient en colonnes dans le massif sud-girondin. Les visages marqués, mais décidés. Parmi eux, une équipe de « brûleurs », ces pompiers spécialistes des feux tacti-

ques, une technique qui consiste à combattre le feu par le feu.

« À Cabanac, le feu ne progresse plus, précisait dans la soirée Arnaud Mendousse. Mais à Saint-Magne et Hostens, la situation est très défavorable. Des évacuations ont été décidées dans des hameaux au sud d'Hostens et dans le bourg de Saint-Magne. L'ensemble des moyens au sol est maintenu pour toute la nuit. De nombreuses défenses de points sensibles sont à venir. » On se croirait revenu un mois plus tôt, dans la nuit du 12 au 13 juillet : 600 hectares avaient brûlé entre Landiras et Guillos.

PRÉVENTION

Sécheresse et risque incendie : le point sur les restrictions

Le retour des incendies cette semaine est aggravé par une sécheresse record qui touche quasi tout l'Hexagone. En Gironde, aux mesures de vigilance canicule et feux de forêt, s'ajoutent des restrictions d'eau

« Il faut absolument que chacun respecte les consignes et ne pas circuler dans les zones fermées. Un incendie ne part jamais tout seul, sans intervention humaine, qu'elle soit volontaire ou non. Il suffit de peu de choses », souligne le commandant Philippe Carrière, hier à Sainte-Hélène, où encore 15 hectares ont brûlé (lire aussi en pages 2 à 4). Il n'est donc pas inutile de rappeler les mesures en vigueur.

Feux d'artifice, bivouacs...

En raison des vigilances rouge aux feux de forêt depuis le 1^{er} août et orange pour la canicule depuis hier, la préfecture a pris un arrêté d'interdiction de tous les tirs de feu d'artifice jusqu'au mardi 16 août. Seuls ceux effectués sur ou en direction de l'océan ou de l'estuaire peuvent être autorisés par les maires, après avis du Sdis.

De même que l'accès aux espaces exposés des 159 communes à dominante forestière est interdit, également par arrêté préfectoral, jusqu'à demain, sont prohibés : la circulation et le stationnement sur les pistes forestières, chemins ruraux, chemins d'exploitation, pistes cyclables et autres sentiers ouverts au public ; les activités ludiques et sportives à l'exception de celles exercées en base de loisirs et en périmètre de plans plage.

Il est également interdit dans les bois et forêts jusqu'à une distance de 200 mètres d'utiliser du feu, de fumer, de jeter tout débris incandescent, de procéder à des incinérations des déchets verts et brûlages dirigés, de pratiquer le camping isolé ou le bivouac.

Le tout dans un contexte de sécheresse, pour laquelle la Gironde est en alerte renforcée. Les conditions météorologiques de l'été et les épisodes caniculaires ont conduit à une aggravation de la situation sur de nombreux cours d'eau en Gironde – le détail sur Propluvia, le site d'information sécheresse du gouvernement.

Fin juillet, la préfète de Gironde Fabienne Buccio a pris un arrêté portant sur de nouvelles restrictions de prélèvement dans certains bassins-versants des cours d'eau. Pour autant, ils ne concernent que les professionnels, et les particuliers sont pour l'instant simplement invi-

tés à une gestion économe de l'eau (détaillée notamment sur le site www.jeconomiseleau.org).

Dans le détail

Sur l'axe Garonne, de l'entrée dans le département jusqu'à la limite aval de la commune de Casseuil et sur le bassin-versant de la Bassanne en aval du canal latéral de la Garonne, les prélèvements sont réduits, chaque jour, à 85 % des débits autorisés pour les réseaux collectifs d'irrigation, tous les autres prélèvements (sauf disposition spécifique) sont interdits un jour par semaine, le dimanche.

Sur l'axe Dronne aval, tous les prélèvements (sauf disposition spécifique) sont interdits deux jours par semaine, le dimanche et le lundi.

Dans les cours d'eau des bassins-versants de l'Andouille, la Barbanne, la Bassanne en amont du canal latéral de la Garonne, le Beuve, le Brion, le chenal du Gua, le Deyre, la Durèze, l'Engranne, l'Escouach, la Gamage, la Gravoise, la jalle de Ludon, la Laurina (Molinat), le Lavié, la Lidoire, le Lisos, le Mauriens, le Moron, le ruisseau des Sandaux, le Seignal, la Soulège, le Palais (Ratut), la Virvée en amont du pont des Planquettes, tous les prélèvements (sauf disposition spécifique) sont interdits.

Dans les cours d'eau des bassins-versants de la Canaudone, les côtiers est bassin d'Arcachon, l'Euille, du Gaillardon (Grand-Estey), le Galouchey, le Gestas, la Laurence, le Lary, le Meudon, la Saye, la Vignague, les prélèvements à usage agricole sont interdits 3,5 jours par semaine, le mercredi après-midi, le jeudi, le vendredi et le samedi ; tous les autres prélèvements (sauf disposition spécifique) sont interdits cinq jours par semaine, le lundi, le mercredi, le jeudi, le vendredi et le samedi.

Dans les cours d'eau du Ciron, l'Eau Blanche, l'Eau Bourde, la Grande Leyre, la Gouaneyre, la Hure, la Livenne, le ruisseau de Paillasse, la Pimpine, le ruisseau du Moulin de Lugos, le Saucats, le Tursan, les prélèvements à usage agricole sont interdits un jour par semaine, le mardi ; tous les autres prélèvements (sauf disposition spécifique) sont interdits trois jours par semaine, le lundi, le mercredi et le samedi.



Hier, les pompiers ont dû être mobilisés sur plusieurs feux de forêt, comme ici du côté d'Hostens, dans le Sud-Gironde. CLAUDE PETIT / « SUD OUEST »



Il n'est pas encore interdit d'arroser son potager. ARCHIVES « SO »

On peut se perdre à vélo dans la forêt landaise et trouver ça bon

La Vélodyssée est un parcours à bicyclette qui longe l'Atlantique de la Bretagne à la Côte basque, en passant par la forêt landaise, soit 1 300 km. « Sud Ouest » a testé – en vélo électrique – une étape dans les pins, en se perdant un peu

Isabelle Castéra
i.castera@sudouest.fr

À Capbreton, le loueur de vélos – électriques pour nous – s'appelle Jerry. Ce vendredi matin, il est carrément débordé et d'ailleurs, sur la piste cyclable qui fait le tour du port, le nombre de cyclistes foisonne. « Bon les amis, pour trouver la Vélodyssée, rien n'est plus simple, indique-t-il. Vous mettez votre roue dans la roue du mec devant. Tac tac, le tour de port, et après, suivez les panneaux. Si vous voulez faire une boucle, je vous conseille la route des lacs, quarante petits kilomètres peignards. Vous faites une halte à Seignosse pour déjeuner, et surtout rentrez à 14 heures, parce qu'au-delà, c'est interdit par arrêté préfectoral : vigilance rouge à cause du risque d'incendie. »

« La batterie tient 80 bornes bien tassées, vous avez de la marge », assure-t-il. Sourire franc, fiable, il nous glisse entre les mains un plan de véloroute pour les nuls, archi-simplifié. Et nous voilà partis. Jusque-là tout va bien. Le tour du port présage d'une promenade à la cool, vent dans le nez : l'estacade de Napoléon III tremblote sous les vagues, les bateaux de plaisance se dandinent, quelques nuages s'effilochent dans le ciel bleu. Capbreton, direction Hossegor, on traverse le pont Notre-Dame avec ses pêcheurs au coude à coude, avant de reprendre la piste cyclable qui indique sur un minuscule panneau : Vélodyssée « c'est par ici ».

Père, mère, enfants

Petit pédalage pépère, on peut à son aise profiter du paysage et observer la faune des pistes cyclables. Entre Capbreton et Hossegor, en longeant la dune,



Les pistes cyclables de Vélodyssée, ici entre Capbreton et Soustons. ISABELLE CASTÉRA/ « SUD OUEST »

on croise les fous de « Fatbikes », ces vélos électriques à grosses roues, domptés par des jeunes bronzés en maillot, et des vieux bronzés en maillot, dans les yeux desquels on peut lire « young forever ». Rencontre avec la famille « c'est quand qu'on arrive ? », des routards à vélo : le père porte le sac à dos, la mère, le petit dernier, et les deux autres enfants rouspètent à l'arrière en criant « C'est quand qu'on arrive ? » Juste avant d'entrer dans Seignosse, son architecture des années 1970 et ses pins parasols, la famille « Nous, on n'est pas des bobos », roule en vélo-cargos. Les enfants assis se laissent porter, avec les tomates bio et

le fromage de chèvre pour déjeuner.

Jusque-là tout va bien. L'absence de panneaux est com-

Nous voilà plantés au milieu des fêtes de Soustons : blanc limé, Paquito Chocolatero à fond dans les oreilles

pensée par le marquage au sol de la piste cyclable, même si on ne sait plus très bien si on est encore sur la Vélodyssée. Les copains cyclistes ont tous l'air de savoir où ils vont, des deux

côtés de la piste. On suit. Après Seignosse, on longe la départementale qui va vers Vieux-Boucau, où l'on fera une halte gastro. Une petite heure, pour un confit-frites-salade, le vélo ça creuse...

Soustons, sortie de piste

Vaguement lestés, nous enfourchons nos bécanes dont la batterie a déjà baissé de moitié, pour faire le tour du lac marin de Port d'Albret, avant de filer vers celui de Soustons le velouteux étang de la Pointe des Vergnes. Nous y arrivons en quelques coups de pédales, et là c'est l'enchantement. Des pins, des aulnes, des cyprès chauves offrent un havre de

plaisir ombragé. Les promeneurs ont tous le nez en l'air : « On guette les écureuils », commentent deux curieuses. Moment choisi pour poser les vélos dans l'herbe et siester les yeux ouverts en cherchant les hérons cendrés et le vol des Aigrettes sur l'Étang.

L'heure tourne, il nous reste à peine 30 minutes avant que l'arrêté préfectoral ne soit effectif. C'est reparti. Logiquement, d'après le plan on n'est pas loin... Sauf qu'à un moment, les pistes cyclables, vertes, Véloroute Itinérève et Vélodyssée se mélangent, fondent au soleil. Nous voilà plantés au milieu des fêtes de Soustons : blanc limé, « Paquito Chocolatero » à fond dans les oreilles et personne pour nous montrer la route sinon celle des bodegas... Notre plan nous plante, car nous voilà dans un lotissement, puis sur une voie de défense des forêts contre l'incendie, ensablés un peu, puis carrément.

15 heures, hors la loi

Dans la famille « divorce à l'arrivée » nous nous posons là. Celui qui pense qu'il faut continuer sur la piste de sable, celle qui voit baisser dangereusement la charge de la batterie. Nous sommes hors la loi, il est 15 heures. Après quelques hésitations, nous retombons sur une piste cyclable dont nous ne savons où elle nous mènera. Nous roulons sans batterie désormais, au milieu des pins traversés par des minuscules ruisselets qui embaument la menthe. Du pur bonheur, sauf pour nos mollets et nos urbains postérieurs. Il faudra une bonne heure et demie avant de retomber sur notre Vélodyssée puis atteindre le port de Capbreton. Et le sourire canaille de Jerry le loueur de vélos.